



Jardin d'enfants "Bac à sable"
Stéphanie Ruchat
Chemin de la Brégentenaz 16
1272 Genolier

079/130.05.39

info@bac-a-sable.ch
www.bac-a-sable.ch

Tarifs et règlements des paiements 2018-2019

Tarif mensuel en CHF par 1/2 journée 3h Matin ou après-midi								
Revenu Brut cumulé:		Tarif	Tarif à l'heure	Nombre de demi-journées par semaine:				
De	à			1	2	3	4	5
0	98000	A	10	120	240	360	480	600
98001	138000	B	12	144	288	432	576	720
138000	et plus	C	14	168	336	504	672	840

Tarif mensuel en CHF par 1/2 journée : 3h30 Matin ou après-midi								
Revenu Brut cumulé:		Tarif	Tarif à l'heure	Nombre de demi-journées par semaine:				
De	à			1	2	3	4	5
0	98000	A	10	140	280	420	560	700
98001	138000	B	12	168	336	504	672	840
138000	et plus	C	14	196	392	588	784	980

Tarif mensuel en CHF par 1/2 journée : 4h Matin ou après-midi								
Revenu Brut cumulé:		Tarif	Tarif à l'heure	Nombre de demi-journées par semaine:				
De	à			1	2	3	4	5
0	98000	A	10	160	320	480	640	800
98001	138000	B	12	192	384	576	768	960
138000	et plus	C	14	224	448	672	896	1120

Coordonnées postales: 14-816523-4 - CH37 0900 0000 1481 6523 4
Bac à Sable - Stéphanie Ruchat - 1272 Genolier

L'inscription devient définitive lorsque le formulaire est retourné signer et les frais d'inscription de Fr. 100.- payés.

Pour valider une inscription, une copie des certificats de salaire et de la décision de taxation ou déclaration d'impôts (p. 3-4) est requise sauf pour la classe C.

- Les parents vivant en union libre, sont considérés comme un couple marié.
- **Les jours d'absences, de maladie, de vacances ou autres ne sont pas remplacés et ne peuvent pas être déduits.**
- 10% de remise en cas d'inscriptions multiples
- L'écolage se paie d'avance au plus tard le 1er de chaque mois (ex. 1er sept. pour sept.)
- Une $\frac{1}{2}$ journée de dépannage (SOS) sera facturée CHF 13.- l'heure
- Pour un enfant qui commence au milieu du mois, le montant sera calculé au prorata.
- **Le retrait d'un enfant doit être signalé par écrit, avec un préavis d'un mois.**
La rétribution du mois est due en entier.